

La Patinoire va entamer sa mue

Les utilisateurs et les fans du HC Ajoie pourront constater dès le début du mois de mai, sauf écueil lors de la procédure de demande de permis de construire, la concrétisation du projet de la nouvelle Patinoire, quelques mois après le feu vert donné par la population ajoilote. Les travaux débiteront par la construction de la partie centrale dont nous vous dévoilons les détails.

A l'issue des premiers travaux qui ont concerné le remplacement des conduites industrielles le long du chemin des Bains, la Patinoire de Porrentruy va réellement commencer à changer de visage au début du mois de mai. Le Syndicat intercommunal du

district de Porrentruy (SIDP), qui vient de publier la demande de permis de construire et prépare le lancement des appels d'offres pour les travaux, peut à présent s'appuyer sur Gregory Pressacco, responsable technique depuis le 1^{er} mars, ainsi que sur Gérard Meyer,

président du Comité du pilotage (Copil) de la Patinoire, pour faire aboutir les travaux de rénovation de l'infrastructure, dont la mise à disposition du champ de glace principal est prévue au 1^{er} octobre 2020.

La suite des interventions, de même que les travaux préliminaires concernant le second champ de glace, se poursuivront dans la foulée pour se terminer un an plus tard. Coût des travaux, rappelons-le : 27,8 millions de francs.

Piscine municipale : les travaux vont bon train



Même s'il est encore un peu tôt, les Bruntrutains peuvent déjà préparer leur maillot de bain car la piscine municipale sera prête à les accueillir comme prévu à la fin du mois de juin. En effet, les travaux de rénovation et d'assainissement vont bon train, comme on peut le voir sur cette photo aérienne prise le mois dernier par Alain Bohlinger. Aujourd'hui, les bassins ont été revêtus de leur nouveau liner et le local technique (en haut, derrière la grue) est en phase de finalisation, de même que le raccordement de l'imposant filtre à eau de 4,5 tonnes. L'installation des pergolas étant achevée, les travaux de terrassement vont pouvoir débiter avec, en parallèle, les aménagements paysagers avec la plantation des arbres et arbustes qui orneront les différents espaces.

Philippe Eggerstwyler, Conseiller municipal en charge des travaux, se réjouit que les délais et les coûts soient respectés. Et donne déjà rendez-vous aux baigneurs au début de l'été.



Sur cinq niveaux

Si aucune opposition n'est déposée d'ici à fin avril, les premiers « petits travaux » pourront débuter, en particulier le désamiantage des parties de bâtiment qui seront démontées tels que les plaques de toiture, les carrelages, crépis, peintures et panneaux. Les travaux proprement dits, qui se dérouleront par étapes, entreront en parallèle dans leur première phase avec la construction, dans la partie ouest de la Patinoire, du « bloc central » (partie centrale) qui assurera la liaison entre les deux champs de glace. Le restaurant Le Puck et toute la partie ouest seront ainsi détruits pour laisser la place à un nouvel établissement et à des cages d'escaliers au nord-ouest et au sud-ouest. Un autre escalier sera aussi aménagé, au nord-est celui-ci, pour accéder à la nouvelle tribune assise de 1,5 niveau située au-dessus du « kop » actuel qui sera agrandi avec des rangées supplémentaires.

Le volume, conçu par le consortium d'architectes Dolci Architectes à Yverdon-les-Bains et Stähelin Partner à Delémont et les bureaux d'ingénieurs associés, dont le bureau Buchs & Plumey à Porrentruy, sera composé de 5 niveaux (rez-de-chaussée plus 4 étages), avec une structure séparée par un escalier central. Le premier étage sera occupé par des vestiaires, dont ceux du mouvement juniors et des arbitres. Une salle sera aussi réservée à la régie du « cube d'affichage » (chronomètre, etc.) et à la sécurité et une autre au maître de glace. A l'étage supérieur, on trouvera deux locaux réservés aux clubs de patinage (CPA) et de curling (CCA), de même qu'un fitness et six loges pour les spectateurs. Le 3^e niveau accueillera pour sa part un espace VIP et trois loges, dont une réservée au HCA. La surface sera



La mise à disposition du champ de glace principal de la Patinoire est prévue au 1^{er} octobre 2020.

complétée par le bureau du club ainsi que par une salle multifonctionnelle pour des réunions ou à l'usage de la presse.

Suite des travaux en 2020

Les installations techniques, dont celle de la production de froid, prendront enfin place au dernier étage du bloc central. La toiture va quant à elle être équipée d'une centrale photovoltaïque. A relever qu'un ascenseur desservira l'ensemble de la construction qui sera entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.

A l'issue de ces travaux, à l'automne 2020, ce sera au tour de l'ensemble des vestiaires actuels, dont ceux du HCA, de subir un assainissement complet. La tribune sud sera également rénoverée et agrandie, et équipée de nouveaux escaliers, les existants étant supprimés. Si tout se déroule selon le calendrier prévu, la construction du second champ de glace pourra alors débuter...

Précisons que tous les clubs utilisateurs et plus particulièrement les

joueurs du HCA ne devraient pas subir de contraintes pour disputer la saison 2019-2020. En revanche, le club devra certainement disputer les premiers matches de la saison suivante à l'extérieur jusqu'au 1^{er} octobre 2020. Dès 2021, les clubs utilisateurs (HCA, CPA et CCA, notamment) pourront disposer de deux surfaces de glace, avec une patinoire principale qui pourra contenir 4650 spectateurs, dont 2300 assis.

La Patinoire va permettre en parallèle de valoriser 3500 m³ de bois de la région qui sera utilisé pour les parties structurelles de la charpente et d'une partie des locaux. Les façades seront également habillées et réalisées avec du bois indigène.

Rappelons que la concrétisation de ce projet ambitieux pour notre région est rendue possible grâce à l'engagement d'un comité de soutien présidé par Claude Hêche et la générosité de la population, des milieux économiques et des collectivités qui apportent des moyens financiers conséquents.